



Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'une Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le 10/09/2024 à 19 :30 salle Ambroise Croizat, 12 Rue Jean Jacques Rousseau, 91220 Brétigny-sur-Orge.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport du Trésorier ;
- Approbation du budget ;
- Remplacement des membres démissionnaires du conseil d'administration ;
- Renouvellement des mandats des membres restants ;
- Election d'un nouveau Président comme nouvel administrateur ;
- Question diverses

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, nous souhaitons que vous soyez présent. Nous souhaitons également accueillir de nouveaux membres au sein du conseil d'administration. Les candidatures seront enregistrées lors de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 6 des statuts de notre association est électeur tout membre actif de l'association adhérent depuis plus de 3 mois (ou son représentant légal) à jour de sa cotisation.

Est éligible tout membre actif adhérent à jour de sa cotisation, âgé de 18 ans au moins, ou représentant légal d'un mineur adhérent.

Nous vous espérons nombreux à cette assemblée importante pour la vie du club.

L'équipe du CSB Karaté.